



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE**

**15 JUIN
2015**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le lundi 15 juin 2015, à 8h00 à l'Hôtel de Ville de Sainte-Barbe.

La présente séance est présidée par la mairesse, Madame Louise Lebrun.

Les conseillers suivants sont présents :

M. Daniel Maheu
M. Patrice Bougie
Mme Nicole Poirier
Mme Louise Boutin
M. Denis Poitras

Mme Chantal Girouard, directrice générale/secrétaire-trésorière est également présente.

M. Roland Czech est absent.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2015-06-174

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par Denis Poitras
Appuyé par Daniel Maheu
Que la séance soit ouverte.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

2015-06-175

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Nicole Poirier
Appuyé par Patrice Bougie
Que l'ordre du jour suivant soit accepté et déposé dans un registre faisant partie intégrante des présentes.



**SÉANCE ORDINAIRE MENSUELLE
CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-BARBE
Lundi 15 juin 2015 À L'HÔTEL DE VILLE À 8h00**

ORDRE DU JOUR



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

1. Ouverture de la séance ®
2. Acceptation de l'ordre du jour ®
3. Octroi contrat achat camion incendie ®
4. Demande d'aide financière 150^e ®
5. Entretien des postes de pompage ®
6. Mandat arpenteur-géomètre Pont Seigneurial ®
7. Levée de la séance ®

2015-06-176

ACHAT CAMION INCENDIE POSTE DE COMMANDE

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées par voie d'appel d'offres publiques sur SEAO suite à l'approbation du règlement d'emprunt 2014-04E par le MAMOT;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture des soumissions a été tenue le lundi 1^{er} juin 2015 et que les résultats sont les suivants ;

• Maxi Métal	:337 984,03 \$ (incluant taxes et immatriculations)
• Industries Lafleur	:313 271,30 \$ (incluant taxes et immatriculations)

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été déposées et que celles-ci sont conformes suite à leur analyse ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Denis Poitras

Et appuyé Daniel

Que le contrat pour l'achat d'un camion incendie poste de commande pour le service de sécurité incendie de la Municipalité de Sainte-Barbe soit octroyé à « **Les Industries Lafleur Inc.** » étant le plus bas soumissionnaire conforme, et ce, pour la somme de 271 681,00\$ plus les taxes applicables. De plus, que la présente résolution et la soumission déposée tiennent lieu de contrat.

QUE les sommes nécessaires afin de pourvoir à la présente dépense soient prises à même le « *Règlement d'emprunt 2014-04E décrétant une dépense de 300 000\$ pour l'acquisition d'un camion incendie servant de poste de commandement en remplacement du camion Rescue 1989* », lequel a reçu l'approbation par les personnes habiles à voter ainsi que par le ministère des Affaires municipales et Occupation du territoire (MAMOT) et à même la réserve financière prévue à cet effet.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-06-177

PRÉSENTATION DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE PROGRAMME D'INFRASTRUCTURE COMMUNAUTAIRE DE CANADA 150

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal de Sainte-Barbe désire donner son appui à l'organisme « Comité des Loisirs et des Sports de Sainte-Barbe » par le soutien de ses infrastructures communautaires;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil De la Municipalité de Sainte-Barbe

CONSIDÉRANT QUE la demande vise l'obtention d'une subvention pour le projet intitulé : Amélioration des infrastructures de la patinoire de ;

CONSIDÉRANT QUE la demande vise la réfection et l'aménagement des infrastructures reliées à la patinoire extérieure au Centre communautaire ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Louise Boutin

Et appuyé par Nicole Poirier

Que le conseil municipal appui la présentation d'une demande d'aide financière dans le cadre du PICC 150 présentée par le Comité des Loisirs et des Sports de Sainte-Barbe.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-06-178

ENTRETIEN DES POSTES DE POMPAGES

Proposé par Denis Poitras

Appuyé par Louise Boutin

Que soient autorisées les dépenses reliées à l'entretien des postes de pompage, les pompes à l'usine de filtration et le groupe électrogène tel que soumis :

1. Xylem (postes de pompages principaux : PP1, PP2-1, PP2-4, PP3-1) :
300,00\$/ch. donc 1200\$ taxes en sus
2. Drumco Énergie (génératrice groupe électrogène) :
368,52\$ taxes en sus
3. Brault Maxtech (pompes à l'usine de filtration) :
650,00\$ taxes en sus

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER

2015-06-179

MANDAT ARPENTEUR-GÉOMÈTRE – PONT SEIGNEURIAL

Proposé par Patrice Bougie

Appuyé par Daniel Maheu

Que l'arpenteur-géomètre M. François Barbeau soit mandaté pour effectuer les travaux reliées au remplacement des deux grands lots 5 211 868 et 5 123 904 séparément, donc en deux opérations, pour la création de deux lots à la fois dans chaque municipalité, soit Sainte-Barbe et Saint-Stanislas-de-Kostka pour le coût de 1100\$ plus les taxes applicables plus les frais de cadastre (approximativement 183\$) par opération ou par municipalité. Que tous les frais relatifs aux travaux situés dans la Municipalité de Saint-Stanislas-de-Kostka soient défrayés par celle-ci.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,

LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER



No de résolution
ou annotation

2014-06-180

**Procès-verbal des Délibérations du Conseil
De la Municipalité de Sainte-Barbe**

LEVÉE DE LA SÉANCE

LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par Daniel Maheu

Appuyé par Louise Boutin

Que l'ordre du jour étant épuisé, que la séance soit levée à 8h20.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ,
LA MAIRESSE S'ABSTENANT DE VOTER**

Louise Lebrun,
maire

Chantal Girouard, g.m.a.
D.g./secrétaire-trésorière